

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI  
DELIBERATION N° 2024-01-07-02**

**Date de convocation : 25 juin 2024  
Date d'affichage : 03 juillet 2024**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Nombre d'élus : 27  
Présents : 20  
Représentés : 5  
Votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre, le 1<sup>er</sup> juillet, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents : 20**

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Patrick KOEBERLE, Marie-Hélène HUCHET, Marc TIMSIT, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Dominique JAILLON, Roch DOSSOU, Jérôme DUVERNOY, Pauline LACLEF, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Audrey de FERNEL, Loïc FLICHY, Sylvie HAUFF, Magali PRADEL, Michel BOISRAME, Catherine DOTTARELLI

**Absents ayant donné pouvoir : 5**

Delphine FOURCADE a donné pouvoir à Marc TOURELLE  
Salvador-Jean LUDENA a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI  
Cyrille FREMINET a donné pouvoir à Géraldine LARDENNOIS  
Jean-Michel RAGUENES a donné pouvoir à Patrick KOEBERLE  
André BLUZE a donné pouvoir à Michel BOISRAME

**Absent : 2**

Jean-François VAQUIERI  
Frédéric RAVEAU

**Secrétaires de séance :**

Marie-France AGNOFE et Dominique SERVAIS

**Quorum : 14**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des effectifs ;

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 14 juin 2024 ;

CONSIDERANT qu'il convient de créer un emploi d'adjoint technique territorial pour le recrutement en crèche, d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe pour tenir compte des évolutions de grade au titre de 2024 et de deux emplois d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe suite aux recrutements d'agents administratif ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

Décide :

1°) CRÉER au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 comme présenté dans les tableaux ci-dessous :

Postes créés	
2	Emplois d'adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1	Emploi d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
1	Emplois d'adjoints techniques territoriaux à temps complet

2°) DIT que ces emplois seront occupés par des fonctionnaires de catégorie C et en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L332-14 du CGFP, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

3°) DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
A Noisy-le-Roi, le 1er juillet 2024



Le Maire  
Marc TOURELLE